

"Les arguments invoqués par les banques sont fallacieux"

Par Sébastien SEIBT le 27/05/2010 - 14:35

La proposition européenne d'instaurer une taxe bancaire suscite l'ire des banques. L'économiste Gunther Capelle-Blancard, directeur-adjoint du Centre d'études prospectives et d'informations internationales, éclaire les enjeux du débat.

FRANCE 24 - Pensez-vous que les propositions du commissaire européen au Marché intérieur, Michel Barnier, aillent dans le bon sens ?

Gunther Capelle-Blancard - Oui, sans aucun doute. Il faut bien comprendre que les banques et le secteur financier avaient, jusqu'à présent, un temps d'avance sur la réglementation en vigueur et en ont profité. Les propositions de la Commission européenne, notamment la taxe sur les banques, doivent permettre d'adapter un dispositif qui datait, pour partie, de la crise de 1929. Jusqu'à ce que la crise actuelle n'éclate, la taille des banques n'a cessé de croître avec le soutien implicite des gouvernements. Si, aujourd'hui, une banque fait faillite, les conséquences indirectes sont énormes. Il fallait donc mettre en place un système pour prévenir les risques de contagion. Il me semble tout à fait normal que ce soit ces mêmes banques qui contribuent au financement d'un fonds qui leur apportera une garantie.

F24- Le secteur financier, notamment la City de Londres, est monté au front, critiquant des propositions qui limiteraient leur compétitivité et les obligerait à payer pour les erreurs d'autres banques. Pensez-vous que leurs craintes soient justifiées ?

G. C.-B. - Il s'agit ici d'objections que les lobbyistes ont l'habitude de formuler. Ces arguments ne sont pas crédibles et pour tout dire en partie fallacieux. Les secteurs bancaires et financiers européens sont aujourd'hui interconnectés. Si une banque rencontre un problème, les autres vont en ressentir les effets. Les financiers ne payeront pas pour une banque en particulier, mais pour la stabilité d'un secteur. Quant à la prétendue baisse de compétitivité, je rappellerai simplement que les États-Unis sont en train de mettre en place un dispositif visant également à mieux réguler les activités bancaires.

F24 - Le dispositif que la Commission européenne souhaite mettre en place est-il suffisant, selon vous ?

G. C.-B. - La proposition du Fonds monétaire international (FMI) est à cet égard très intéressante. Il préconise l'instauration d'une seconde taxe ironiquement baptisée FAT ("gros" en anglais) pour Financial Activities Tax. Ce que veut Michel Barnier n'est, en fin de compte, qu'une prime d'assurance. Les banques cotisent à un fonds qui volerait à leur secours en cas de problème. Comme tout assuré, elles vont donc être tentées de prendre encore plus de risques. C'est ce qu'on appelle, en économie, l'aléa moral. Cette situation confortable est quasi unique, aucun autre secteur n'en bénéficie. Il ne serait donc pas anormal qu'en

contrepartie on fasse payer aux banques une deuxième taxe. L'argent récolté pourrait ensuite servir à financer d'autres projets ou à réduire les déficits.

URL Source: <http://www.france24.com/fr/20100527-banque-polemique-taxe-europeenne-barnier-crise-euro-city-gunther-capelle-blancard>